

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26333564

Déposé
28-05-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 1023600220

Nom(en entier) : **Constr-IK**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Famelette 59
4102 SeraingObjet de l'acte : SIEGE SOCIAL

Le 14 mai 2026,

Aux termes d'une décision du conseil d'administration de la société à responsabilité limitée « **Constr-IK** », dont le siège social se trouve à **4102 Seraing (Ougrée), rue Famelette, 59**, numéro d'entreprise BE **1023600220**, il a été décidé de transférer l'adresse et la région du siège social, de l'adresse actuelle : **4102 Seraing (Ougrée), rue Famelette, 59** (région wallonne) vers la nouvelle adresse suivante : **Romboutsstraat, 7/bus 2 te 1932 Zaventem (Région Flamande)**.

Est présent l'administrateur suivant :

Monsieur KARADAG Isa.

Aux effets ci-dessus, les administrateurs prénommés auront le pouvoir de prendre tout engagement au nom de la société, faire telles déclarations qu'il y aura lieu, signer tout document et en général faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat confié et des décisions à prendre aux termes des présentes.

Mandat est également donné au notaire Hospel Christophe à Montigny-le-Tilleul en vue d'effectuer toute formalité utile afin de publier la présente décision de l'organe d'administration au moniteur belge ou déposer les statuts coordonnés auprès de tout tribunal compétent en ce compris une version traduite en néerlandais et de manière générale tout ce qui est nécessaire en vue de la présente décision.

La présente décision est prise sous la condition suspensive expresse que l'assemblée générale de la présente société constate l'adaptation des statuts dans la nouvelle langue conformément au nouveau CSA.

Fait à Ougrée le 14.05.2026.

Signé par l'administrateur précité.

Administrateur non statutaire de la **SRL « Constr-IK »**